

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, le 13 décembre 2021, à 19 h 00, à la salle de la maison des jeunes, située au 4, rue Principale Ouest, à L'Ascension.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 du Code municipal du Québec les conseillers et conseillères suivants :

Monsieur Jacques Allard	maire
Madame Marie-Claude Bélanger	poste no 2
Madame Danièle Tremblay	poste no 3
Monsieur Guy Gauthier	poste no 4
Monsieur Raynald Stockless	poste no 5
Madame Annie Chevalier	poste no 6

Était aussi présent à cette séance, le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, monsieur Jean-François Germain.

Était absent Monsieur Yves Leduc, conseiller au poste no. 1

## 1.1

### **RÉSOLUTION 2021-12-363 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **1. GESTION ADMINISTRATIVE**

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour
- 1.2. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 22 novembre 2021 et de la séance extraordinaire du 29 novembre 2021
- 1.3. Approbation et autorisation de paiement des comptes et dépôts des rapports des dépenses du mois de novembre 2021 et des autorisations de dépenses et de paiement des factures afférentes
- 1.4. Modification à la résolution 2021-11-312 nomination des membres des comités du conseil municipal
- 1.5. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal
- 1.6. Autoriser la signature de l'entente de travail du directeur général et secrétaire-trésorier par intérim
- 1.7. Entériner l'embauche de Mme Léonne Bergeron à titre de directrice générale adjointe par intérim
- 1.8. Autorisation de dépenses pour les paniers de Noël 2021
- 1.9. Date de la séance pour l'adoption du budget pour l'année financière 2022
- 1.10. Renouvellement des contrats d'assurance pour l'année 2022
- 1.11. Autoriser le paiement final à LH2 Inc. – projet étude église de L'Ascension
- 1.12. Dépôt du rapport sur l'étude des coûts de réparation de l'église
- 1.13. Mandater la Fédération québécoise des municipalités pour le processus d'embauche du directeur général
- 1.14. Mandater Recrutement Précision Inc. pour les services de recrutement du poste de directeur général et pour le poste de technicien(ne)-comptable
- 1.15. Nomination de responsables pour les services électroniques du Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR)

#### **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **2. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 2.1. Interventions du service sécurité incendie pour le mois de novembre 2021 et décembre à ce jour

### **3. TRAVAUX PUBLICS**

- 3.1. Autorisation d'appel d'offres pour les services professionnels en architecture pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour le projet d'agrandissement et de réaménagement de la caserne de pompiers et du garage municipal
- 3.2. Autorisation d'appel d'offres pour les services professionnels en ingénierie en électromécanique et structure pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour le projet d'agrandissement et de réaménagement de la caserne de pompiers et du garage municipal
- 3.3. Programme d'aide à la voirie locale, sous-volet – projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale
- 3.4. Autoriser le paiement du décompte #2 à Infratek Construction – projet LASC-2021-002 – Travaux de réfection chemin de la Rivière-Rouge à L'Ascension

### **4. HYGIÈNE DU MILIEU**

- 4.1. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023
- 4.2. Approbation des jours et heures d'ouverture de l'écocentre 2022

### **5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

- 5.1. Prolongation du contrat de service avec Gestim

### **6. LOISIRS ET CULTURE**

- 6.1. Comité de pilotage de la révision de la Politique des Aînés et de la Famille.
- 6.2. Dons pour l'année 2022

### **7. DIVERS**

## **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Raynald Stockless et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

**1.2**

#### **RÉSOLUTION 2021-12-364**

#### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2021 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 NOVEMBRE 2021**

Les membres du conseil en ayant pris connaissance des procès-verbaux, il est proposé par Mme Danièle Tremblay et résolu d'adopter les procès-verbaux des séances suivantes :

séance ordinaire du 22 novembre 2021

séance extraordinaire du 29 novembre 2021

tels que présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

1.3

**RÉSOLUTION 2021-12-365  
APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES  
ET DÉPÔT DES RAPPORTS DES DÉPENSES DU MOIS DE  
NOVEMBRE 2021 ET DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES ET DE  
PAIEMENT DES FACTURES AFFÉRENTES**

Il est proposé par M. Guy Gauthier et résolu d'approuver les registres généraux des chèques et paiements par Accès D suivants et d'en autoriser le paiement :

- Le montant des paies brut est de : 58 884,97 \$;
- Le registre des paiements par Accès D est de P2100347 à P2100397 et de L2100076 à L21100080 et C0010323 à C0010325 pour un total de 184 324,03 \$;
- Le registre des paiements par chèques est de C10327 à C10329 et C10334 à C10360. Le montant net est de 132 376,34 \$;
- Les chèques suivants ont été annulés C10303, C10304, C10324, à C10326 et C10330 à C10333;
- Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît le rapport découlant de l'article 5 du règlement 2008-420.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

1.4

**RÉSOLUTION 2021-12-366  
MODIFICATION À LA RÉSOLUTION 2021-11-312 NOMINATION  
DES MEMBRES DES COMITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT la résolution 2021-11-312 relative à la nomination des membres du conseil municipal pour siéger aux différents comités;

CONSIDÉRANT l'ajout de comités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Claude Bélanger et résolu de procéder aux nominations des membres du conseil comme suit :

<b>Nom des comités</b>	<b>Membres des comités</b>
Réserve faunique Rouge-Matawin	Jacques Allard
	Raynald Stockless
Plein Air Haute-Rouge	Guy Gauthier

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

1.5

**RÉSOLUTION 2021-12-367  
DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES  
MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Il est proposé par Mme Annie Chevalier et résolu d'accepter le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants : le maire, Monsieur Jacques Allard, les conseillères, mesdames Marie-Claude Bélanger, Danièle Tremblay et Annie Chevalier et les conseillers, messieurs Yves Leduc, Guy Gauthier et Raynald Stockless. Tel que requis, ce registre des déclarations sera acheminé au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

1.6

**RÉSOLUTION 2021-12-368  
AUTORISER LA SIGNATURE DE L'ENTENTE DE TRAVAIL DU  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM**

CONSIDÉRANT la résolution 2021-11-349 confirmant l'embauche de M. Jean-François Germain à titre de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à partir du 30 novembre 2021;

CONSIDÉRANT les discussions et l'entente intervenue entre les parties concernant les conditions de travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Raynald Stockless et résolu d'autoriser le maire à signer pour et au nom de la Municipalité, l'entente de travail de M. Jean-François Germain.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

1.7

**RÉSOLUTION 2021-12-369  
ENTÉRINER L'EMBAUCHE DE MME LÉONNE BERGERON À  
TITRE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE PAR INTÉRIM**

Il est proposé par Mme Danièle Tremblay et résolu d'entériner l'embauche de Mme Léonne Bergeron à titre de directrice générale adjointe par intérim, à compter du 6 décembre 2021, et d'autoriser le maire à signer pour et au nom de la Municipalité, l'entente de travail.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

1.8

**RÉSOLUTION 2021-12-370  
AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LES PANIERS DE NOËL  
2021**

Il est proposé par le Mme Marie-Claude Bélanger et résolu qu'un montant de huit mille dollars (8 000 \$) soit octroyé pour les paniers de Noël 2021 sur le territoire de la municipalité de L'Ascension.

Ce budget sera géré par le comité de dépannage alimentaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

1.9

**RÉSOLUTION 2021-12-371  
DATE DE LA SÉANCE POUR L'ADOPTION DU BUDGET POUR  
L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022**

Il est proposé par le M. Raynald Stockless et résolu que la séance extraordinaire pour l'adoption du budget pour l'exercice financier 2022, se tienne le lundi 31 janvier 2022, à 19 h, au 4, rue Principale Ouest, à L'Ascension.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

1.10

**RÉSOLUTION 2021-12-372  
RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCE POUR  
L'ANNÉE 2022**

Il est proposé par Mme Danièle Tremblay et résolu d'autoriser le renouvellement des contrats d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec, au montant de quarante mille quarante et un dollars (40 041 \$) plus les taxes applicables, réparti comme suit :

- Trente mille huit cent cinquante-trois dollars (30 853 \$) pour le contrat d'assurance de dommage;
- Huit mille cent treize dollars (8 113 \$) pour le contrat d'assurance automobile, et
- mille soixante-quinze dollars (1 075 \$) pour le contrat police accident des bénévoles et brigadiers scolaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

1.11

**RÉSOLUTION 2021-12-373  
AUTORISER LE PAIEMENT FINAL À LH2 INC. – PROJET ÉTUDE  
ÉGLISE DE L'ASCENSION**

CONSIDÉRANT la résolution 2021-05-138 octroyant un contrat à la firme LH2 pour un projet d'audit technique pour évaluer les travaux de mise aux normes et d'entretien de l'église;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Annie Chevalier et résolu d'autoriser le paiement final à LH2 Inc. au montant de huit mille quarante dollars (8 040 \$) plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

1.12

**DÉPÔT DU RAPPORT SUR L'ÉTUDE DES COÛTS DE  
RÉPARATION DE L'ÉGLISE**

Monsieur le maire dépose le rapport sur l'étude des coûts de réparation de l'église préparée par PLA Architectes Inc. et LH2 Inc.

1.13

**RÉSOLUTION 2021-12-374  
MANDATER LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS POUR LE PROCESSUS D'EMBAUCHE DU  
DIRECTEUR GÉNÉRAL**

CONSIDÉRANT l'offre de service de la Fédération québécoise des municipalités pour le processus d'embauche du directeur général;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Guy Gauthier et résolu de mandater la Fédération québécoise des municipalités pour le processus d'embauche du directeur général, le tout selon l'offre de service en date du 29 novembre 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

1.14

**RÉSOLUTION 2021-12-375  
MANDATER RECRUTEMENT PRÉCISION INC. POUR LES  
SERVICES DE RECRUTEMENT DU POSTE DE DIRECTEUR  
GÉNÉRAL ET POUR LE POSTE DE TECHNICIENNE-COMPTABLE**

Il est proposé par Mme Annie Chevalier et résolu de mandater Recrutement Précision Inc. pour les services de recrutement du poste de directeur général et du poste de technicienne-comptable, le tout selon l'offre de service en date du 6 décembre 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

1.15

**RÉSOLUTION 2021-12-376  
NOMINATION DE RESPONSABLES POUR LES SERVICES  
ÉLECTRONIQUES DU PORTAIL GOUVERNEMENTAL DES  
AFFAIRES MUNICIPALES ET RÉGIONALES (PGAMR)**

Il est proposé par M. Raynald Stockless et résolu que M. Jean-François Germain, directeur général par intérim, et Mme Léonne Bergeron, directrice générale adjointe par intérim, soient nommés responsables des services électroniques du Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR) pour la municipalité de L'Ascension, et ce, à compter des présentes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

2.1

**POINT D'INFORMATION  
INTERVENTIONS DU SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE POUR LE  
MOIS DE NOVEMBRE 2021 ET DÉCEMBRE À CE JOUR**

Il y a eu 3 interventions du service sécurité incendie pour le mois de novembre 2021 et 1 intervention à ce jour en décembre.

3.1

**RÉSOLUTION 2021-12-377  
AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES POUR LES SERVICES  
PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE POUR LA PRÉPARATION  
DES PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX  
POUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT ET DE  
RÉAMÉNAGEMENT DE LA CASERNE DE POMPIERS ET DU  
GARAGE MUNICIPAL**

Il est proposé par Mme Danièle Tremblay et résolu d'autoriser la direction générale à procéder aux différentes étapes d'appel d'offres pour les services professionnels en architecture pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour le projet d'agrandissement et de réaménagement de la caserne de pompiers et du garage municipal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

3.2

**RÉSOLUTION 2021-12-378  
AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES POUR LES SERVICES  
PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE EN ÉLECTROMÉCANIQUE  
ET STRUCTURE POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS  
ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LE PROJET  
D'AGRANDISSEMENT ET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA  
CASERNE DE POMPIERS ET DU GARAGE MUNICIPAL**

Il est proposé par M. Raynald Stockless et résolu d'autoriser la direction générale à procéder aux différentes étapes d'appel d'offres pour les services professionnels en ingénierie en électromécanique et structure pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour le projet d'agrandissement et de réaménagement de la caserne de pompiers et du garage municipal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

Arrivée de M. Yves Leduc, conseiller au poste no. 1 à 19h22

3.3

**RÉSOLUTION 2021-12-379  
PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, SOUS-VOLET –  
PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR  
CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE**

CONSIDÉRANT que la municipalité de L'Ascension a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT que les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

CONSIDÉRANT que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

CONSIDÉRANT que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

CONSIDÉRANT que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Raynald Stockless et résolu que le conseil de la municipalité de L'Ascension approuve les dépenses d'un montant net de 49 917,25 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

3.4

**RÉSOLUTION 2021-12-380  
AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTE #2 À INFRATEK  
CONSTRUCTION – PROJET LASC-2021-002 – TRAVAUX DE  
RÉFECTION CHEMIN DE LA RIVIÈRE-ROUGE À L'ASCENSION**

Il est proposé par Mme Marie-Claude Bélanger et résolu d'autoriser le paiement du décompte #2 à Infratek Construction, au montant de cinquante-trois mille vingt-neuf dollars et trente-et-un cents (53 029,31 \$), taxes incluses, pour les travaux de réfection du chemin de la Rivière-Rouge à L'Ascension, et ce, tel que recommandé par la firme EFEL Experts-conseils.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

4.1

**RÉSOLUTION 2021-12-381  
PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA  
CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2019  
À 2023**

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Annie Chevalier et résolu:

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;



QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coût des travaux admissibles.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

**4.2** **RÉSOLUTION 2021-12-382**  
**APPROBATION DES JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE**  
**L'ÉCOCENTRE 2022**

Il est proposé par M. Guy Gauthier et résolu que pour l'année 2022, l'écocentre sera ouvert aux jours et heures suivants :

Les vendredis de 13 h à 16 h:

20 mai, 3 juin, 17 juin, 15 juillet, 29 juillet, 12 août, 26 août, 2 septembre, 16 septembre, 30 septembre et 14 octobre,

Les samedis de 8 h 30 à 12 h 30:

14 mai, 28 mai, 4 juin, 11 juin, 18 juin, 9 juillet, 16 juillet, 23 juillet, 30 juillet, 6 août, 13 août, 20 août, 27 août, 10 septembre, 17 septembre, 24 septembre, 1<sup>er</sup> octobre, 8 octobre et 15 octobre.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

**5.1** **RÉSOLUTION 2021-12-383**  
**PROLONGATION DU CONTRAT DE SERVICE AVEC GESTIM**

CONSIDÉRANT l'offre de Gestim pour la prolongation du contrat de service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Yves Leduc et résolu d'accepter l'offre de service de Gestim, daté du 8 décembre 2021, pour la prolongation du contrat de service pour une période de six mois, soit de janvier à juin 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

**6.1** **RÉSOLUTION 2021-12-384**  
**COMITÉ DE PILOTAGE DE LA RÉVISION DE LA POLITIQUE DES**  
**ÂÎNÉS ET DE LA FAMILLE**

CONSIDÉRANT la résolution **2020-10-224** du 13 octobre 2020 nommant la conseillère Danièle Tremblay à titre d'élue responsable du dossier « aînés » pour la Municipalité;

CONSIDÉRANT la résolution **2020-10-225** du 13 octobre 2020 nommant le conseiller Patrick Brassard à titre d' élu responsable du dossier « famille » pour la Municipalité;

CONSIDÉRANT la résolution **2020-10-226** du 13 octobre 2020 sur la mise en place d'un comité de pilotage pour la mise à jour de la politique des aînés et de la famille et qui en identifie certains membres;

CONSIDÉRANT la résolution **2020-10-227** du 13 octobre 2020 sur le dépôt d'une demande d'aide financière au programme de soutien à la démarche - volet 1 soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés;

CONSIDÉRANT la résolution **2021-09-253** du 13 septembre 2021 précisant le mandat du comité, nommant un responsable administratif, confirmant sa composition en identifiant ses membres et établissant leur rôle et leurs principales responsabilités;

CONSIDÉRANT la résolution **2021-11-312** du 22 novembre 2021 nommant les conseillers Danièle Tremblay et Raynald Stockless à titre d'élus responsables du dossier pour la Municipalité et le maire d'office sur tous les comités;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de reconduire le mandat du comité, définir sa composition ainsi que le rôle et les principales responsabilités de ses membres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Claude Bélanger et résolu :

- DE RECONDUIRE le mandat du comité de pilotage comme suit :  
Mener à bien la mise à jour de la politique des aînés et de la famille, notamment par les actions suivantes :

- 1- Examiner le bilan des actions entreprises dans le cadre de la première politique
- 2- Établir le portrait du milieu, des aînés et des familles
- 3- Recenser les services et les ressources disponibles pour les aînés et les familles
- 4- Déterminer les besoins des aînés et des familles, en particulier en procédant à des consultations auprès de ceux-ci
- 5- Élaborer une nouvelle politique des aînés et de la famille pour la Municipalité et un plan d'action

- DE RECONDUIRE Monsieur Christian Pilon, chargé de projets de la Municipalité, à titre de responsable administratif de la démarche;

- DE CONFIRMER la composition du comité, en identifiant les personnes qui en demeurent membres et celle qui s'y ajoute :

- Jacques Allard, maire
- Danièle Tremblay, élue responsable du dossier « Aînés et de la Famille »
- Raynald Stockless, élu responsable du dossier « Aînés et de la Famille »
- Christian Pilon, chargé de projets de la Municipalité, responsable administratif de la démarche
- Michel Laplante, représentant de l'Action Bénévole de la Rouge
- Danielle Sasseville, représentante des aînés, Club de l'âge d'or
- Mariève Piché, représentante des aînés, TCRAL - Table locale d'Antoine-Labelle
- Danielle Rodier, représentante Maison des jeunes La Sensass Ion
- Karyne Laurin, représentante famille, technicienne en éducation spécialisée à l'école L'Aventure
- Julie Bourgon, organisatrice communautaire, relations à la communauté et organisation communautaire, CISSSL

- DE RECONDUIRE le rôle et les principales responsabilités des membres du comité comme suit :

1. Se préparer aux rencontres du comité et y participer
2. Partager et mettre en commun leurs expériences et expertises
3. Contribuer à la collecte et à la circulation de l'information

4. Faire de la mise à jour de la politique un projet collectif qui sollicite les forces de tous les acteurs du milieu dont ceux impliqués auprès des aînés et des familles
5. Participer aux consultations, à la validation des bilans et des rapports et des outils ainsi qu'à la planification des actions
6. Valider les enjeux et identifier les objectifs et les moyens pour répondre aux besoins des aînés et des familles
7. Recommander le projet de politique et de plan d'action au conseil municipal.

La présente résolution abroge et annule la résolution 2021-09-253.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

6.2

**RÉSOLUTION 2021-12-385  
DONS POUR L'ANNÉE 2022**

Il est proposé par Mme Marie-Claude Bélanger et résolu d'accorder aux organismes à but non lucratif les dons suivants :

200 \$ Palliaco  
500 \$ Club Quad Hautes-Laurentides  
850 \$ Fondation CHDL-CRHV  
500 \$ Club Auto-Neige de L'Ascension  
100 \$ Comité des loisirs de L'Ascension  
500 \$ Maison Lyse-Beauchamp  
300 \$ École polyvalente Saint-Joseph

Pour un total de 2 950 \$

Ces dons seront versés au début de l'année 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

**DIVERS**

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (15 min)**

**RÉSOLUTION 2021-12-386  
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Yves Leduc et résolu de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h47.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

## **CERTIFICAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Je, soussigné, Jean-François Germain, directeur général par intérim et secrétaire-trésorier de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

---

Jean-François Germain  
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

---

Jacques Allard, maire

---

Jean-François Germain  
Directeur général et secrétaire-  
trésorier par intérim

Je, soussigné, Jacques Allard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

---

Jacques Allard  
Maire